

1. La logique entrepreneuriale

Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ?

L'entrepreneuriat est un processus qui consiste à investir des moyens pour mener un projet économique dans le but de réaliser des profits et d'assurer la survie de l'entreprise sur le long terme.

Comment peut-on définir l'entrepreneur ?

L'entrepreneur est une personne qui mobilise et gère des ressources financières, humaines et matérielles pour créer, développer et implanter des entreprises.

Il n'existe pas un profil type de l'entrepreneur, néanmoins un entrepreneur doit avoir les caractéristiques suivantes :

- Un besoin d'**indépendance** et de **réalisation de soi**
- La volonté d'être **autonome** et ne pas dépendre d'une hiérarchie
- La capacité de prendre des **initiatives**
- La capacité de prendre des **risques** et saisir des **opportunités**
- Le sens de la créativité et de l'**innovation**

L'entrepreneur assume un **rôle économique fondamental** : la création de richesse pour lui-même et pour la collectivité :

- En créant des entreprises nouvelles, en revitalisant des entreprises existantes, **les entrepreneurs créent des emplois pour eux-mêmes et pour les autres.**
- En donnant de l'activité à ses partenaires, **l'entreprise nouvelle participe au développement économique et social du territoire sur lequel elle est implantée.**

Quelles sont les différentes formes de création d'entreprise ?

La création d'entreprise peut se réaliser de quatre façons différentes :

- **La création pure** : c'est la forme la plus répandue. L'entrepreneur part d'une idée ou d'un projet pour créer et développer une entreprise.
- **La reprise** : l'entrepreneur effectue le rachat d'une entreprise existante pour la développer.

- **La franchise** : consiste à créer une entreprise juridiquement indépendante mais faisant partie d'un réseau d'entreprises fabriquant ou commercialisant un produit ou un service commun.
- **L'essaimage (ou extrapreneuriat)** : permet à un salarié d'une entreprise de créer sa propre entreprise avec le soutien de son employeur.

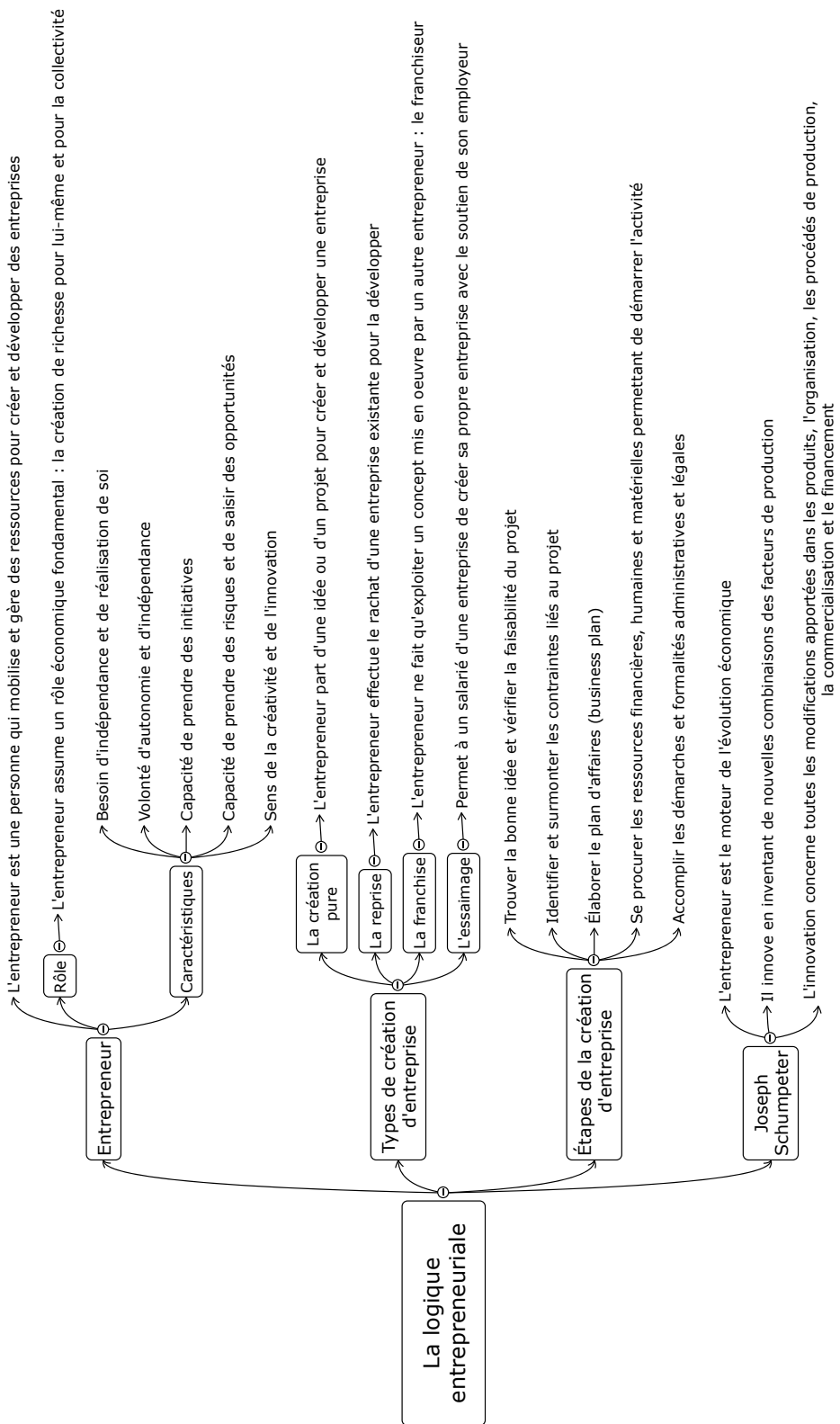
Quelles sont les étapes de la création d'entreprise ?

La mise en œuvre d'un projet de création d'entreprise se déroule en cinq étapes :

- **Trouver la bonne idée** et vérifier la faisabilité du projet
- **Identifier et surmonter les contraintes** liées au projet : contraintes techniques, légales, de moyens
- **Élaborer le plan d'affaires** (business plan) qui synthétise les données techniques et financières du projet de création. Il est destiné aux banquiers et aux investisseurs susceptibles de financer le projet
- **Se procurer les ressources** financières, humaines et matérielles permettant de démarrer l'activité
- **Accomplir les démarches** administratives et légales

Joseph Schumpeter (1883-1950)

- **L'entrepreneur est animé par des motivations individuelles de réussite** (c'est un état d'esprit). **Il est le moteur de l'évolution économique.** Il innove en inventant de nouvelles combinaisons des facteurs de production.
- **L'innovation concerne toutes les modifications apportées dans les produits, dans l'organisation, dans les procédés de production, dans la commercialisation ou dans le financement.**
- **Le profit rémunère la capacité d'innovation de l'entreprise, c'est-à-dire sa manière d'effectuer des combinaisons économiques (rémunération du risque).**



2. La logique managériale

Comment peut-on définir le manager ?

Le management est un processus qui consiste à définir des buts et à coordonner les efforts des membres d'un groupe pour pouvoir atteindre les objectifs fixés.

Le manager est une personne qui exerce une fonction relevant du management. **Il a pour mission principale l'optimisation des ressources qui lui ont été confiées** afin de répondre aux attentes des propriétaires de l'entreprise.

Les managers existent à différents niveaux de l'entreprise (chef d'entreprise, directeur de fonction, chef de service...).

Qu'est-ce que le processus managérial ?

Diriger une entreprise, un service, une équipe nécessite l'accomplissement d'un certain nombre d'activités regroupées sous l'expression "processus de management".

Henri Fayol décrit le processus de management au moyen de 5 verbes :

- **Prévoir** : le manager imagine le futur de l'entreprise, fixe les objectifs et élabore une stratégie pour les atteindre
- **Organiser** : le manager organise, dirige et coordonne les activités de ses subordonnés
- **Commander** : le manager embauche, forme, donne des instructions, implique et motive le personnel
- **Coordonner** : le manager coordonne, harmonise les activités, les tâches et les efforts de ses subordonnés
- **Contrôler** : le manager établit les normes de performance et vérifie l'adéquation entre les résultats obtenus et les objectifs fixés

En quoi les logiques entrepreneuriale et managériale peuvent-elles être complémentaires ?

Traditionnellement, la figure de l'entrepreneur est liée aux PME, celle du manager est associée à la grande entreprise. Les logiques entrepreneuriale et managériale sont deux démarches présentant des différences importantes.

Cependant, avec le changement de l'environnement économique et l'intensification de la concurrence, la frontière entre entrepreneur et manager s'estompe de plus en plus.

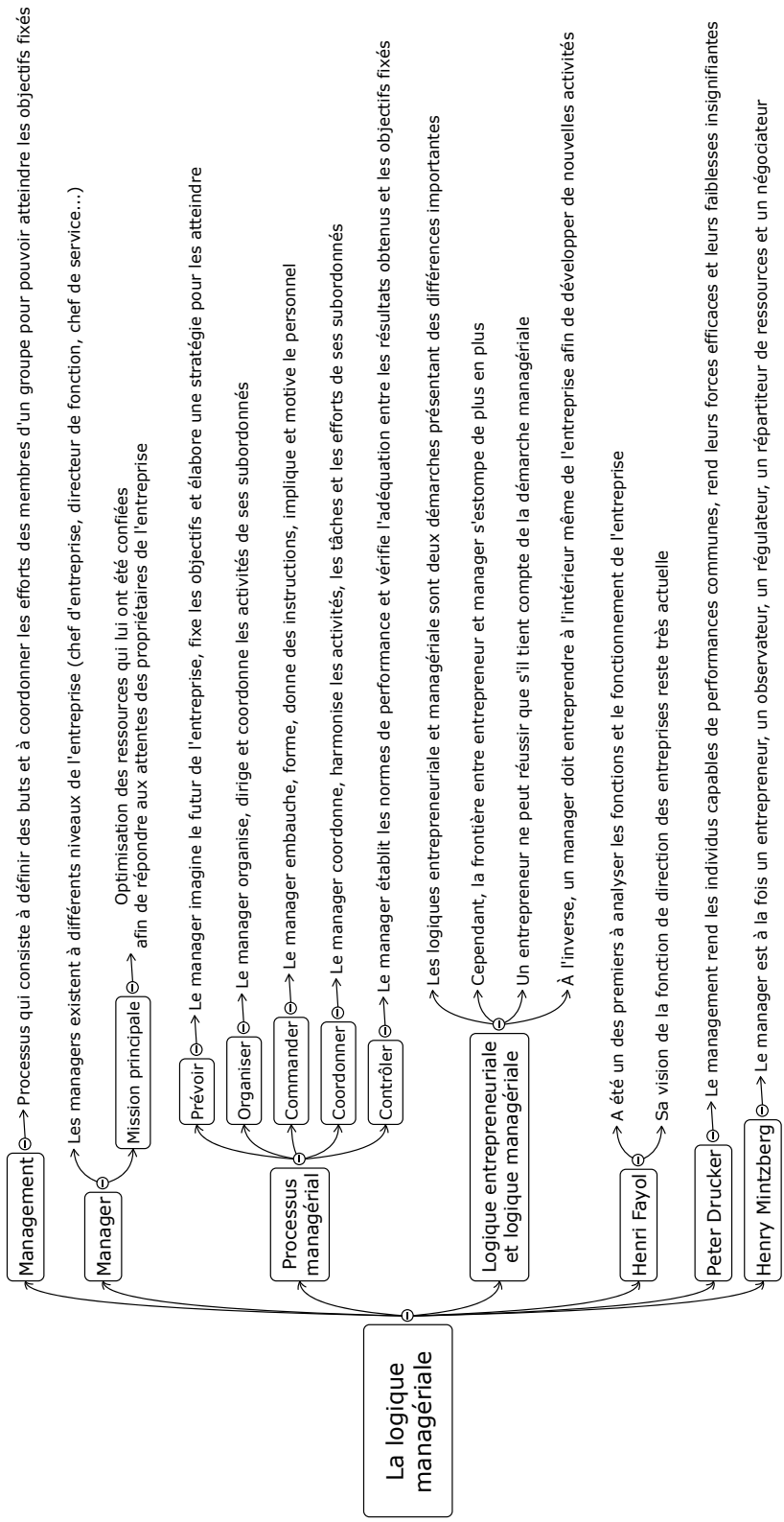
Un entrepreneur, quelle que soit la pertinence de son projet, ne peut réussir que s'il tient compte de la logique managériale. À l'inverse, un manager doit entreprendre à l'intérieur même de l'entreprise afin de développer de nouvelles activités.

Cette évolution explique, aujourd'hui, pourquoi des PME mettent en œuvre la logique managériale et pourquoi des GE (Grandes Entreprises) appliquent la logique entrepreneuriale, appelée "*intrapreneuriat*".

Henri Fayol (1841-1925) a été l'un des premiers auteurs à analyser les fonctions et le fonctionnement de l'entreprise. Sa vision de la fonction de direction des entreprises reste très actuelle.

Peter Drucker (1909-2005) « Le management rend les individus capables de performances communes, rend leurs forces efficaces et leurs faiblesses insignifiantes. »

Henry Mintzberg (1939) « Le manager est à la fois un entrepreneur, un observateur, un régulateur, un répartiteur de ressources et un négociateur. »



3. Les finalités et la responsabilité sociale de l'entreprise

Quelle est la finalité économique fondamentale de l'entreprise ?

La finalité d'une entreprise peut être définie comme sa raison d'être. C'est le but général qui justifie son existence. Quelle que soit sa taille ou son activité, la finalité d'une entreprise, dans le système capitaliste, consiste à **générer des profits**.

Quelles sont les autres finalités de l'entreprise ?

D'autres finalités peuvent être orientées sur la satisfaction des attentes des parties prenantes de l'entreprise. Exemples :

- **Rémunérations correctes** et **bonnes conditions de travail** pour les salariés
- **Sécurité, qualité** des produits fabriqués pour satisfaire les clients
- **Loyauté** et **durabilité des relations** avec les fournisseurs et les sous-traitants
- **Maintien de l'emploi** et **protection de l'environnement** pour satisfaire la société civile...

Quel est le lien entre la finalité et les objectifs de l'entreprise ?

Une finalité est un idéal abstrait qu'il faut concrétiser dans des objectifs quantitatifs ou qualitatifs, concrets et accessibles. Exemples : lancement d'un nouveau produit ; rentabilité de 10% des capitaux investis

Comment s'effectue la construction des finalités ?

Les finalités de l'entreprise sont déterminées par les dirigeants en fonction de nombreux facteurs. Ces facteurs sont différents d'une entreprise à l'autre, ce qui explique le caractère contingent des finalités.

- **Facteurs internes** : statuts juridiques de l'entreprise, valeurs et aspirations des dirigeants et des associés, histoire, traditions, culture de l'entreprise...
- **Facteurs externes** : attentes du personnel, contraintes réglementaires, concurrentielles, géographiques spécifiques à chaque entreprise

Qu'est-ce que la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) ?

La RSE est « **l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et à leurs relations avec leurs parties prenantes** ».

L'intégration de la RSE aux finalités de l'entreprise constitue la **mise en pratique du développement durable à l'échelle de l'entreprise**.

Selon la Commission européenne, la RSE doit concerner trois domaines : l'environnement, l'économie et le social.

- **Dans le domaine environnemental** : l'entreprise doit étudier l'ensemble de ses processus de production afin de les repenser dans le sens du **développement durable**.
- **Dans le domaine économique** : la réalisation d'investissements socialement responsables (ISR) doit être une priorité pour l'entreprise. **L'ISR est un investissement associant des critères sociaux et/ou environnementaux aux objectifs financiers**.
- **Dans le domaine social** : l'entreprise s'attachera à avoir de bonnes relations avec les partenaires sociaux et les salariés. Les salariés et les dirigeants de l'entreprise doivent adopter une bonne conduite et respecter les valeurs morales et l'éthique.

Quel est l'intérêt de la RSE pour l'entreprise ?

Une stratégie intégrant la RSE peut avoir des effets très positifs sur l'image de l'entreprise. L'impact positif peut aussi atteindre le chiffre d'affaires et la part de marché de l'entreprise, cependant cet impact est difficile à quantifier.

Quels sont les outils de la RSE ?

Pour faciliter et évaluer l'intégration de la RSE aux finalités de l'entreprise, de nombreux outils et normes ont été établis par des organismes spécialisés. Exemples :

- Les **normes environnementales**
- Les **normes qui concernent le respect des conditions de travail**
- Les **normes sur l'interdiction du travail des enfants...**

Peter Drucker (1909-2005) affirme que la maximisation des bénéfices ne peut être la seule finalité de l'entreprise. La recherche de la satisfaction des salariés et des clients fait partie des finalités sociales que l'entreprise se doit d'intégrer.